

Cote du document: EB 2014/111/R.26  
Point de l'ordre du jour: 18  
Date: 25 février 2014  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette**

### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Brian Baldwin**  
Conseiller principal pour la gestion  
des opérations  
téléphone: +39 06 5459 2377  
courriel: b.baldwin@ifad.org

**David Hartcher**  
Administrateur chargé des statistiques  
et de la comptabilité système  
téléphone: +39 06 5459 2133  
courriel: d.hartcher@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent onzième session  
Rome, 8-9 avril 2014

---

Pour: **Information**

# **Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette**

## **I. Contexte**

1. Par sa résolution 141/XXIX/Rev.1 adoptée le 16 février 2006, le Conseil des gouverneurs a modifié l'Accord portant création du FIDA afin d'y introduire le "mécanisme de soutenabilité de la dette", qui devenait ainsi la troisième forme de financement du Fonds à côté des prêts et dons habituels. Cette modification a pris effet le 22 décembre 2006. En vertu de l'Accord modifié du FIDA, le plafonnement des dons à un huitième des ressources engagées pour un exercice donné ne s'appliquerait donc pas aux financements au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette. L'Accord a toutefois retenu l'obligation faite au Conseil d'administration de tenir dûment compte de la viabilité à long terme du Fonds.
2. À sa quatre-vingt-dixième session, tenue en avril 2007, le Conseil d'administration a recommandé (document EB 2007/90/R.2) que le FIDA applique un Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) régissant le choix du type d'aide financière aux pays habilités à bénéficier de conditions de prêt particulièrement favorables, afin que les États membres réduisent leur risque de futur surendettement et parviennent globalement à mieux gérer le montant de leur dette au regard de leurs plans de développement nationaux.
3. L'application du CSD a sensiblement modifié l'appui financier du FIDA aux projets et programmes, régi par le système d'allocation fondé sur la performance, dans les pays admis à bénéficier de prêts à des conditions particulièrement favorables. Le Fonds accorde désormais son appui financier sur les bases suivantes: i) pour les pays à faible soutenabilité de la dette, 100% de dons; ii) pour les pays à soutenabilité moyenne de la dette, 50% de dons et 50% de prêts; et iii) pour les pays à soutenabilité élevée de la dette, 100% de prêts.
4. L'application du CSD a accru le pourcentage des dons dans les projets et programmes du FIDA. De ce fait, le coût le plus important pour le FIDA sera lié au montant des remboursements du principal non perçus sur les ressources accordées sous la forme de dons au titre du CSD plutôt que sous la forme de prêts. Dans ce contexte, le Conseil d'administration a entériné, à sa quatre-vingt-dixième session, la formule du paiement au fur et à mesure pour le principal non recouvré et a recommandé que, à partir de 2008, la direction rende compte chaque année au Conseil d'administration, à sa session d'avril, du montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du CSD.
5. Le Conseil d'administration est saisi chaque année d'un rapport indiquant le montant des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes qui n'ont pas été perçus en relation avec les dons approuvés au titre du CSD, et notamment de l'effet, le cas échéant, de toute réduction ou annulation partielle (ou totale).
6. Conformément aux décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dixième session, le FIDA établira et présentera lors de la Consultation sur la onzième reconstitution des ressources un rapport sur son expérience et celle

d'autres institutions financières multilatérales<sup>1</sup> depuis l'adoption du CSD en ce qui concerne le montant effectif et estimatif des pertes nettes pour non-recouvrement de la commission de service. Le rapport contiendra également des propositions sur de futures modalités de compensation, le cas échéant. À cet égard, le FIDA a présenté un examen de la situation du Cadre pour la soutenabilité de la dette au Conseil d'administration en décembre 2013, pour examen<sup>2</sup>.

7. Afin que le Conseil reste pleinement informé, la direction lui communique dans ce document des informations sur l'effet réel de l'application du CSD afin d'aider les représentants à apprécier l'impact du Cadre sur les ressources financières du Fonds.

## **II. Projets et programmes approuvés au titre du CSD en 2013**

8. Le tableau 1 énumère les 11 projets et programmes approuvés en 2013 au titre du CSD. La valeur totale, en droits de tirage spéciaux, était d'environ 89,57 millions de DTS (équivalant à environ 137,9 millions d'USD)<sup>3</sup>, soit quelque 16,5% de l'ensemble du programme de travail pour 2013.

## **III. Paiements au titre du principal, des commissions de service nettes et des intérêts non perçus**

9. Le tableau 2 présente le montant estimatif des remboursements du principal et des paiements des intérêts non perçus en raison des dons approuvés au titre du CSD entre 2007 et 2013. Il était indiqué dans le document EB 2007/90/R.2 que l'application du CSD pourrait entraîner pour le FIDA une perte de 38,8 millions d'USD pour non-remboursement du principal, essentiellement au cours de la période de la onzième reconstitution (2019-2021) en raison du montant cumulé des dons approuvés au titre du CSD à partir de 2007 (en partant du principe que le CSD serait maintenu jusqu'à la fin de la période de la onzième reconstitution). Ce montant prévisionnel a été porté à 42,1 millions d'USD au total, parallèlement à la révision à la hausse des hypothèses sous-jacentes, puisqu'une augmentation du programme de travail est prévue depuis 2007.
10. Comme le montre le tableau 2, le montant total du principal non perçu en raison des dons approuvés au titre du CSD pour la période 2007-2013 s'élève à 791,1 millions de DTS (équivalant à 1 414,5 millions d'USD). Le FIDA escompte que ce montant sera compensé par les États membres selon la formule du paiement au fur et à mesure pour la période 2018-2052.

<sup>1</sup> L'Association internationale de développement (IDA) a examiné la question dans le cadre de ses débats sur la seizième reconstitution de ses ressources (IDA16), qui se sont achevés en décembre 2010. Compte tenu du différé d'amortissement de 10 ans applicable aux crédits accordés par l'IDA à des conditions ordinaires, IDA16 a été la première reconstitution à financer les remboursements de principal non recouverts résultant des dons octroyés. Les membres de l'IDA ont réaffirmé le principe de base selon lequel les dons ne devaient pas réduire la capacité future de l'Association à appuyer la réduction de la pauvreté et le développement. Ils ont noté que l'Association aurait besoin de financements supplémentaires durant la période d'IDA16 pour compenser les crédits non recouverts du fait des dons et ont été d'avis que ces financements devaient être inclus dans les engagements financiers globaux de l'IDA durant IDA16 sur la base d'une répartition équitable des charges.

<sup>2</sup> EB 2013/110/R.31/Rev.1

<sup>3</sup> Taux de change du Fonds monétaire international (FMI) au 31 décembre 2013.

Tableau 1  
**Dons approuvés en 2013 au titre du CSD**  
(en milliers de DTS)

<i>Région</i>	<i>Pays</i>	<i>Titre</i>	<i>Montant</i>
<b>Afrique de l'Ouest et du Centre</b>			
	Burkina Faso	Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural dans les régions du Nord, Centre-Nord et Est (Projet Neer-Tamba)	9 675
	Guinée	Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles – extension Basse Guinée et Faranah	15 175
	Mali	Projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux	10 800
	Sierra Leone	Programme de finance rurale et d'amélioration communautaire – Phase II	7 375
<b>Afrique orientale et australe</b>			
	Rwanda	Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire	8 770
	Rwanda	Projet de gestion communautaire des bassins versants de Kirehe	5 100
<b>Asie et Pacifique</b>			
	Afghanistan	Programme d'appui à la microfinance rurale et au secteur de l'élevage	3 910
	République démocratique populaire lao	Programme en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'intégration aux marchés dans le sud du Laos	6 470
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>			
	Nicaragua	Projet d'adaptation aux marchés et au changement climatique	5 350
<b>Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe</b>			
	Kirghizistan	Programme de développement de l'élevage et des marchés – Phase II	7 200
	Yémen	Programme de promotion de la croissance rurale	9 740
<b>Total 2013</b>			<b>89 565</b>
Solde reporté			<b>701 526</b>
<b>Total général</b>			<b>791 091</b>

Tableau 2  
**Principal, intérêts et commissions de service non perçus – dons approuvés au titre du CSD pour la période 2007-2013**  
 (en droits de tirage spéciaux)

Note: à partir de l'année 2013 y inclus, les données relatives aux décaissements reposent sur des estimations et sur une hypothèse de décaissement du calcul des intérêts sur l'année entière

<i>Application du CSD</i>	<i>Année</i>	<i>Décaissé</i>	<i>Principal</i>	<i>Intérêts et commissions de service nets à 0,75%</i>	<i>Total</i>	<i>Total par reconstitution</i>
VII	2007	1 219 669		9 148	9 148	145 649
	2008	3 730 310		37 125	37 125	
	2009	8 300 214		99 376	99 376	
VIII	2010	24 475 150		282 940	282 940	2 126 402
	2011	46 531 035		631 923	631 923	
	2012	77 282 107		1 211 539	1 211 539	
IX	2013	98 411 578		1 949 625	1 949 625	7 703 139
	2014	80 934 775		2 556 636	2 556 636	
	2015	85 365 465		3 196 877	3 196 877	
X	2016	84 299 955		3 829 127	3 829 127	15 227 637
	2017	73 735 725		4 382 145	4 382 145	
	2018	63 051 573	2 161 333	4 855 032	7 016 365	
XI	2019	50 905 159	4 587 600	5 220 610	9 808 210	41 479 685
	2020	37 124 347	8 687 533	5 464 636	14 152 169	
	2021	24 461 259	11 936 367	5 582 939	17 519 306	
XII	2022	18 479 409	16 478 033	5 632 012	22 110 045	85 860 408
	2023	12 792 172	26 369 700	5 604 368	31 974 068	
	2024		26 369 700	5 406 595	31 776 295	
XIII	2025		26 369 700	5 208 822	31 578 522	94 142 249
	2026		26 369 700	5 011 050	31 380 750	
	2027		26 369 700	4 813 277	31 182 977	
XIV	2028		26 369 700	4 615 504	30 985 204	92 362 294
	2029		26 369 700	4 417 731	30 787 431	
	2030		26 369 700	4 219 959	30 589 659	
XV	2031		26 369 700	4 022 186	30 391 886	90 582 339
	2032		26 369 700	3 824 413	30 194 113	
	2033		26 369 700	3 626 640	29 996 340	
XVI	2034		26 369 700	3 428 868	29 798 568	88 802 384
	2035		26 369 700	3 231 095	29 600 795	
	2036		26 369 700	3 033 322	29 403 022	
XVII	2037		26 369 700	2 835 549	29 205 249	87 022 430
	2038		26 369 700	2 637 777	29 007 477	
	2039		26 369 700	2 440 004	28 809 704	
XVIII	2040		26 369 700	2 242 231	28 611 931	85 242 475
	2041		26 369 700	2 044 458	28 414 158	
	2042		26 369 700	1 846 686	28 216 386	
XIX	2043		26 369 700	1 648 913	28 018 613	83 462 520
	2044		26 369 700	1 451 140	27 820 840	
	2045		26 369 700	1 253 367	27 623 067	
XX	2046		26 369 700	1 055 595	27 425 295	79 521 210
	2047		26 369 700	857 822	27 227 522	
	2048		24 208 367	660 027	24 868 394	
XXI	2049		21 782 100	478 482	22 260 582	54 873 663
	2050		17 682 167	315 094	17 997 261	
	2051		14 433 333	182 487	14 615 820	
XXII	2052		9 891 667	74 231	9 965 897	9 965 897
	2053					
	2054					
<b>Total</b>		<b>791 091 000</b>	<b>791 091 000</b>	<b>127 429 381</b>	<b>918 520 381</b>	<b>918 520 381</b>